

MAIRIE de STE MARIE D'ALVEY

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 23 mars 2015 (convocations du 13 mars 2015)

Absents excusés : Mme GUINET – M. PERSON

BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 est adopté pour les montants suivants :

- en dépenses de fonctionnement à 133 854.66 € (dont 34 693.66 € de prélèvement pour l'investissement)
- en recettes de fonctionnement à 432 391.89 €
- en recettes et dépenses d'investissement à 74 690.00 €

Les taux d'imposition sont maintenus au même niveau qu'en 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 8.77 %
- Foncier non bâti : 11.87 %
- Foncier non bâti : 64.20 %

Ce budget comporte les investissements suivants :

- Réfection du chemin de Forchin
- Construction d'un abri pour matériel de voirie
- Création de pistes dans la forêt communale
- Installation d'un défibrillateur
- Remplacement du panneau communal d'information

Questions diverses

- Discussion sur l'intérêt à porter sur la mise en place des communes nouvelles
- Permanences élections départementales des 22 et 29 mars